



### PARTICIPER AU CHALLENGE DE LA COMMUNE

La commune de Loctudy participe au dispositif national « Mai à vélo » visant à promouvoir l'usage des mobilités douces au quotidien. A cet effet, un challenge communal a été créé. Il est ouvert à toute personne pédalant, quotidiennement ou ponctuellement, sur le territoire et souhaitant soutenir l'initiative municipale.

Pour rejoindre ce challenge, il est nécessaire de se créer un compte sur le site Geovelo puis de télécharger l'application. Cette dernière vous permettra de rejoindre des communautés de cyclistes et de participer à différents challenges tels que celui de Loctudy, auquel vous pourrez accéder en scannant le QR code affiché sur cette page.

PS : N'oubliez pas de vous connecter à l'application Geovelo et de rejoindre le challenge de Loctudy, avant de débuter le circuit de découverte du patrimoine du centre bourg, afin que les kilomètres parcourus intègrent le compte de la commune.

Ensemble, soutenons les mobilités douces sur notre territoire !



Profitez du challenge « Mai à vélo » pour tester la cyclodécouverte du patrimoine de Loctudy. Au programme, un parcours de 8,6 kilomètres pour visiter les différents points d'intérêt patrimonial du centre bourg et ses alentours.  
**PS :** N'hésitez pas à nous faire part de vos retours sur le circuit, positifs comme négatifs, en nous envoyant un mail à [musee.alexislegall@loctudy.fr](mailto:musee.alexislegall@loctudy.fr)

Pour vous guider, vous pouvez suivre le compte Instagram du Musée (@museedelaconserverie).  
 Les étapes de l'itinéraire sont détaillées dans la série de publications intitulées « Coup de proje sur le vélo ! ».  
 A vos guidons et tou-te-s en selle !

